



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **CARLOS CUNHA & FILS SARL**, Rue de la Poste 5,
1136 Bussy-Chardonney
2. Déclaration de faillite: 05.02.2018
3. Suspension de faillite: 16.02.2018
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 05.03.2018
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : l'exploitation d'une entreprise de maçonnerie, rénovations et tous travaux en sous-traitance et exécution afférents.

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte
1260 Nyon 1

04070729

